

FALSMANDENS GRUPPE
PRECHERGRUPPE
SPOKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

**INFORMATION
INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG**

**NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
TER DOCUMENTIE**

Brussels, 4 November 1974

COMMUNITY FISH PRICES

The Commission of the European Communities has just submitted proposals to the Council fixing Community prices for fishery products for the coming fishing year (1 January 1975 to 31 December 1975).

The proposals provide for an increase in guide prices ranging from 0% for herring and mackerel to 25% for plaice and coalfish (Annexes 1 and 2). Intervention prices for sardines and anchoivies are derived from the guide prices and will automatically be fixed at 45% of the guide prices (Annex 3).

The Commission points out that the increases will have no effect on retail prices since the market prices for most products are and will remain at least 20% to 25% higher than the minimum prices ("withdrawal prices") provided for in the proposals. As in previous years, the cost of intervention to the European Agricultural Guidance and Guarantee Fund in 1975 will be slight. It is estimated that it will remain well below the 2 million u.a. shown in the Budget.

Annexes : 4

COM(74)1842, COM(74)1843, COM(74)1844, COM(74)1845.

ANNEXE 1

Espèce	Caractéristiques commerciales (1)			Prix 1975 d'orientation (en UC/t)	Prix 1974 depuis le 7.10.74
	Catégorie de fraîcheur	Taille	Présentation		
1. Harengs	A	1	poisson entier	205,80	205,80
2. Sardines "Clupea pilchardus Walbaum":					
a) de l'Atlantique	Extra	2	poisson entier	439,90	418,95
b) de la Méditerranée	Extra	2	poisson entier	249,17	237,30
3. Rascasses du Nord ou sébastes (Sebastes marinus)	A	2	poisson entier	419,27	381,15
4. Cabillauds	B	2	poisson vidé, avec tête	464,89	404,25
	ou				
	A	3	poisson vidé, avec tête		
5. Lieus noirs	B	2	poisson vidé, avec tête	284,81	227,85
	ou				
	A	3	poisson vidé, avec tête		
6. Eglefins	A	2	poisson entier	346,50	288,75
	ou				
	A	3	poisson vidé, avec tête		
7. Merlans	A	2	poisson vidé, avec tête	396,90	330,75
8. Maquereaux	Extra	2	poisson entier	210,00	210,00
	ou				
	A	2	poisson entier, en caisses d'origine		
9. Anchois	Extra	2	poisson entier	411,23	391,65
10. Plies ou carrelets	A	3	poisson vidé, avec tête	452,81	362,25
11. Crevettes grises du genre "Crangon" sp.p.	A	1	simplement cuites à l'eau	897,44	854,70

(1) Les catégories de fraîcheur, tailles et présentations sont celles définies en application de l'article 2 du règlement (CEE) n° 2142/70.

ANNEXE 2

-3-

Groupes de produits	Caractéristiques commerciales	Prix 1975 d'orientation (en UC/t)	Prix 1974 depuis le 7.10.1974
Sardines	Congelées, en lots ou en emballages d'origine contenant des produits homogènes	242,55	231,00
Dorades de mer des espèces Dentex dentex et Pagellus	Congelées, en lots ou en emballages d'origine contenant des produits homogènes	692,37	659,40
Calmars (Loligo sp.p., Omma-strephes sagittatus, Todarodes sagittatus, Illex coindetti)	Congelés, en emballages d'origine contenant des produits homogènes	1249,13	1.189,65
Seiches des espèces Sepia officinalis, Rossia macroso-ma, Sepiola rondeleti	Congelés, en emballages d'origine contenant des produits homogènes	724,34	689,85
Poulpes des espèces Octopus	Congelés, en emballages d'origine contenant des produits homogènes	523,69	498,75

ANNEXE 3

PRIX D'INTERVENTION POUR LES SARDINES ET LES ANCHOIS.

Espèce	Caractéristiques commerciales ⁽¹⁾			Prix 1975 d'intervention (en UC/t)	Prix 1974 depuis le 7.10.1974
	Catégorie de fraîcheur	Taille	Présentation		
1. Sardines :					
a) de l'Atlantique	Extra	2	poisson entier	197,96	188,53
b) de la Méditerranée	Extra	2	poisson entier	112,13	106,79
2. Anchois	Extra	2	poisson entier	185,05	176,24

⁽¹⁾ Les catégories de fraîcheur, tailles et présentations sont celles définies en application de l'article 2 du règlement (CEE) n° 2142/70.

ANNEXE 4

PRIX A LA PRODUCTION COMMUNAUTAIRE DES THONS DESTINES A L'INDUSTRIE DE CONSERVES.

Produit	Caractéristiques commerciales	Prix à la production communautaire 1975 (en UC/t)	Prix 1974 depuis le 7.10.1974
Thons à nageoires jaunes	entiers ne pesant pas plus de 10 kg	656,82	572,25

TALSMANDENS GRUPPE
SPRECHERGRUPPE
SPOKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

**INFORMATION
INFORMATISCHE AUFZEICHNUNG
INFORMATION MEMO**

**NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
TER DOCUMENTIE**

Bruxelles, novembre 1974.

PRIX COMMUNAUTAIRES DANS LE SECTEUR DE LA PÊCHE

La Commission des Communautés Européennes vient de soumettre au Conseil des Ministres des propositions visant à fixer des prix communautaires dans le secteur de la pêche pour la prochaine campagne (1.1.1975-31.12.1975).

Les propositions prévoient une augmentation des prix d'orientation allant de 0 % pour les harengs et les maquereaux à 25 % pour les plies et les lieus noirs (annexes 1 et 2). Les prix d'intervention pour les sardines et les anchois sont automatiquement dérivés au niveau de 45 % des prix d'orientation (annexe 3).

La Commission précise que les augmentations n'auront aucun effet sur les prix à la consommation puisque, pour la plupart des produits, les prix de marché sont et resteront d'au moins 20 à 25 % plus élevés que les prix minima ("prix de retrait") qui résulteront des propositions. Tout comme pour les années précédentes, les charges d'intervention prévisibles pour le Fonds Européen d'Orientalion et de Garantie Agricole pour l'année 1975 seront très faibles et resteront largement inférieures aux sommes inscrites dans le budget (2 millions d'U.C.).

Annexes : 4

COM (74) 1842, COM(74) 1843, COM (74) 1844, COM(74) 1845

ANNEXE 1

Espèce	Caractéristiques commerciales ⁽¹⁾			Prix 1975 d'orientation (en UC/t)	Prix 1975 depuis le 1 ^{er} 7.10.74
	Catégorie de fraîcheur	Taille	Présentation		
1. Harengs	A	1	poisson entier	205,80	205,80
2. Sardines "Clupea pilchardus Walbaum":					
a) de l'Atlantique	Extra	2	poisson entier	439,90	418,95
b) de la Méditerranée	Extra	2	poisson entier	249,17	237,30
3. Rascasses du Nord ou sébastes (Sebastes marinus)	A	2	poisson entier	419,27	381,15
4. Cabillauds	B	2	poisson vidé, avec tête	464,89	404,25
	ou				
	A	3	poisson vidé, avec tête		
5. Lieus noirs	B	2	poisson vidé, avec tête	284,81	227,85
	ou				
	A	3	poisson vidé, avec tête		
6. Eglefins	A	2	poisson entier	346,50	288,75
	ou				
	A	3	poisson vidé, avec tête		
7. Merlans	A	2	poisson vidé, avec tête	396,90	330,75
8. Maquereaux	Extra	2	poisson entier	210,00	210,00
	ou				
	A	2	poisson entier, en caisses d'origine		
9. Anchois	Extra	2	poisson entier	411,23	391,65
10. Plies ou carrelets	A	3	poisson vidé, avec tête	452,81	362,25
11. Crevettes grises du genre "Crangon" sp.p.	A	1	simplement cuites à l'eau	897,44	854,70

⁽¹⁾ Les catégories de fraîcheur, tailles et présentations sont celles définies en application de l'article 2 du règlement (CEE) n° 2142/70.

Groupes de produits	Caractéristiques commerciales	Prix 1975 d'orientation (en UC/t)	Prix 1974 depuis le 7.10.1974
Sardines	Congelées, en lots ou en emballages d'origine contenant des produits homogènes	242,55	231,00
Dorades de mer des espèces Dentex dentex et Pagellus	Congelées, en lots ou en emballages d'origine contenant des produits homogènes	692,37	659,40
Calmars (Loligo sp.p., Ommastrephes sagittatus, Todarodes sagittatus, Illex coindetti)	Congelés, en emballages d'origine contenant des produits homogènes	1249,13	1.189,65
Seiches des espèces Sepia officinalis, Rossia macrosoma, Sepiola rondeleti	Congelés, en emballages d'origine contenant des produits homogènes	724,34	689,85
Poulpes des espèces Octopus	Congelés, en emballages d'origine contenant des produits homogènes	523,69	498,75

ANNEXE 3

PRIX D'INTERVENTION POUR LES SARDINES
ET LES ANCHOIS.

Espèce	Caractéristiques commerciales ⁽¹⁾			Prix 1975 d'intervention (en UC/t)	Prix 1974 depuis le 7.10.1974
	Catégorie de fraîcheur	Taille	Présentation		
1. Sardines :					
a) de l'Atlantique	Extra	2	poisson entier	197,96	188,53
b) de la Méditerranée	Extra	2	poisson entier	112,13	106,79
2. Anchois	Extra	2	poisson entier	185,05	176,24

⁽¹⁾ Les catégories de fraîcheur, tailles et présentations sont celles définies en application de l'article 2 du règlement (CEE) n° 2142/70.

ANNEXE 4

PRIX A LA PRODUCTION COMMUNAUTAIRE DES THONS DESTINES A L'INDUSTRIE DE CONSERVES.

Produit	Caractéristiques commerciales	Prix à la production communautaire 1975 (en UC/t)	Prix 1974 depuis le 7.10.74
Thons à nageoires jaunes	entiers ne pesant pas plus de 10 kg	656,82	572,25